

Lors du conseil municipal du 13 avril 2018, consacré au budget de l'année, les taux des trois taxes locales, taxe d'habitation, taxe foncière et taxe sur le foncier non bâti ne changeront pas en 2018, soit respectivement 14,62 %, 29,78 % et 100,54 %.

Le budget annexe d'adduction d'eau potable ne nécessitera pas d'emprunt en 2018, les investissements seront auto-financés. Par contre, pour le budget annexe d'assainissement collectif, un emprunt de 1 200 000 € sera effectué cette année. Cela permettra de rénover le réseau chemin des Amoureux, avenue Jean Jaurès, route des Granges et chemin des Mansacs. Le réseau qui sera ensuite transféré à la Communauté de communes sera en parfait état.

Le budget principal s'élèvera à 3 794 684 € pour le fonctionnement et l'investissement sera de 3 146 076 €, soit un budget principal pour 2018 de 6 940 760 €, budget qui intègre cette année l'Hôtel d'entreprise. Au final, il n'y aura pas d'augmentation de la dette, elle restera inférieure aux remboursements de l'année.

Les subventions aux associations restent inchangées, les mêmes qu'en 2017. Pas de modification pour le périmètre du site Natura 2000 « coteaux calcaires de la vallée de la Vézère » pour Montignac. Le changement de nom en Montignac-Lascaux se présente bien d'après Bernard Lefebvre qui gère le dossier, les Postes et les archives ayant donné leur accord sur cette modification.

Natalia Rodriguez a présenté l'opération cinéma de plein air dans le Montignacois, les châteaux de Sauvebœuf, de Commarque et de Campagne accueilleront des projections, ainsi que les communes de Saint-Amand-de-Coly et de Saint-Léon-sur-Vézère, plus quelques autres lieux. Cette opération devrait être bénéficiaire dès lors que l'on dépasse une centaine de spectateurs par projection, ce qui est une fourchette très basse par rapport aux précédentes opérations de ce type. Le détail des projections sera connu plus tard.

Laurent Mathieu, maire de Montignac, a annoncé une réunion publique sous forme d'une

discussion avec des journalistes, elle sera organisée lundi 14 mai à 20 h, le thème sera les finances de la commune. Il a également rapporté que des visiteurs de la commune jugent que son état est excellent, sauf pour le bâtiment de la mairie, c'est souvent l'inverse qui est constaté.

L'Hôtel d'entreprise a fait l'objet de discussions, Christian Teillac se demande si l'on n'y perd pas et regrette que la Communauté de communes n'ait pas repris cet équipement. Laurent Mathieu rappelle qu'une proposition lui a été faite, mais qu'elle était inacceptable, que si l'on fait le bilan global, le résultat n'est probablement pas négatif. Il est revenu sur l'origine des charges liées à cet équipement industriel. La commune a pris à sa charge, à la demande du département, l'aménagement de locaux pour l'ASFP (Lascaux IV), une dépense de 400 000 €, une subvention du département de 200 000 € a suivi, mais l'amortissement pour la totalité de la somme impacte les comptes de Montignac. S'il y a reprise de l'hôtel d'entreprise, celle-ci ne peut se faire qu'en pleine propriété, sinon la CCVH ne pourra pas revendre simplement les locaux. La piscine va être remise à niveau, rénovée pour un coût de 1 200 000 €, une opération en grande partie financée par la commune, seul un emprunt de 250 000 € sera nécessaire.

L'Hôtel d'entreprises baptisé Éco-Pôle

Les 9 000 m2 des anciens locaux de la FIMA (fermé en 2005) ont été rachetés par la municipalité en 2009, rénovés en grande partie dès janvier 2010 et l'ensemble a été inaugurés le 20 octobre 2010 sous l'appellation hôtel d'entreprises « Éco-Pôle ». Avec le récent transfert de la compétence économie, cet ensemble aurait dû être géré par la Communauté de communes, la CCVH, mais en raison d'un différent sur l'évaluation financière de cette structure, celle-ci est à nouveau gérée par la commune de Montignac. Les interrogations suite à ce choix ont été évoquées lors du conseil municipal du 13 avril...

Ces locaux sont situés à proximité de l'ancienne gare, sur le côté droit de la route menant à Aubas. Dans des locaux assez disparates par le volume, et parfois par leur état, on compte vingt-cinq entreprises. Trois locaux servent de stockage, le reste est occupé par une douzaine de très petites entreprises (1 à 2 personnes, dont des anciens de l'ASFP) et quelques petites entreprises aux effectifs plus conséquents, de 3 à 6 personnes. On compte environ une soixantaine de personnes qui travaillent sur cette zone, parfois épaulée par plusieurs intermittents (Théâtre du Vertige) ou des renforts lors de périodes à forte charge de travail (TechSub) ; sans oublier l'ASFP qui utilise une grande partie du bâtiment qui borde la route, celui-là même auquel Laurent Mathieu faisait référence. Rappelons que c'est dans un autre local de ce site qu'Alain Dalis avait installé son entreprise de fac-similé Arc&Os qui a participé à la réplique de la grotte Chauvet.

Ce site se révèle être un poumon économique, dans une vallée qui n'est pas des plus dynamique si l'on exclut le tourisme, situé au voisinage d'autres belles entreprises telles SEM, ASFP, Yohan Chazotte ou les meubles Rouchon (sur Aubas pour ces derniers).

- Photo d'archives : dans les locaux d'ASFP, la réalisation des fresques de Lascaux IV dans le pur respect des originaux